

Flash phytosanitaire du 13 mai 2023 – Grandes cultures

Les précipitations fréquentes compliquent les interventions tout en créant des conditions propices aux maladies fongiques du feuillage, notamment dans les céréales et la pomme de terre. Le premier foyer de mildiou a été annoncé dans le canton, alors que toutes les pommes de terre ne sont pas encore plantées.

Pommes de terre - Mildiou

Le premier foyer de mildiou a été annoncé il y a déjà deux semaines dans le canton de Schaffhouse. Depuis, d'autres cas ont été signalés dans les cantons de VD, LU, TG et ZH.



La première attaque de mildiou vient d'être annoncée dans le Seeland fribourgeois. Celle-ci est apparue lors du retrait des plastiques sur les pommes de terre primeur.

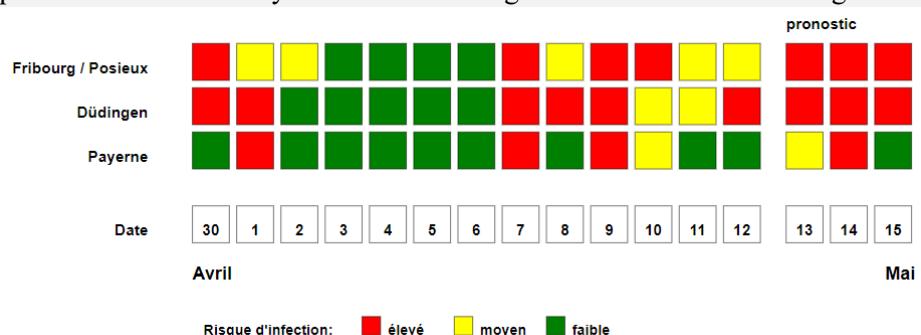
Actuellement, les conditions d'infection sont idéales. Il est donc nécessaire de contrôler régulièrement les parcelles après la levée des pommes de terre, surtout pour les variétés sensibles (**très sensibles** : Agata, Colomba, Lady Cristl, Annabelle, Ballerina, Celtiane, Gwenne, Jazzy, Lutine, Venezia, Anaïs, Avanti, Baby Lou, Bintje, Gourmandine, Granada, Marabel, Mulbery Beauty, Ratte, Stella, Austin, Osira ; **assez sensibles** : Concordia, Kiebitz, Lady Claire, Lady Rosetta, Thalessa, Belana, Bleue de Saint-Gall, Cerisa, Laurette, Lilly, Miss Mignone, Sunita). Les pluies abondantes ont saturé le sol à certains endroits après la plantation ; de telles

conditions sont particulièrement favorables aux infections primaires (infection systémique à partir des plants). Certaines parcelles n'ont pas encore été plantées. Pour les pommes de terre primeur, appliquer un fongicide translaminaire dès le retrait des couvertures, maintenir la protection jusqu'au délai d'attente avant récolte (1 à 2 semaines selon le produit). Pour les autres pommes de terre levées : si une attaque a été signalée dans un rayon de 20 km, commencer le traitement. Ceci est particulièrement important pour les variétés sensibles et ce, indépendamment du stade, car les pommes de terre sont sensibles au mildiou dès la levée.



Annoncer immédiatement les attaques au service phytosanitaire cantonal (voir le numéro de téléphone ci-dessous) ou directement sur <http://www.phytopre.ch>. C'est le seul moyen d'informer les agriculteurs de la situation régionale.

Sur le site www.phytopre.ch ainsi que www.phytopre.ch/phytoapp, il est possible de s'informer gratuitement et à tout moment de la situation actuelle. En s'abonnant, on peut consulter les prévisions d'infection. Extrait du site Internet Phytopre :



Betterave sucrière - Pucerons

Stade de développement: semis jusqu'à 4 -6 feuilles.

On distingue **deux types de pucerons** : le **puceron vert** du pêcher (premier vecteur du virus de la jaunisse) et le **puceron noir** (qui diffuse le virus à l'intérieur de la parcelle). Dans la lutte contre les viroses, on cible le puceron vert du pêcher. Les betteraves sont colonisées par le puceron vert du pêcher au plus tôt à partir du stade 2 feuilles. Le traitement débute lorsque 2 pucerons verts sont trouvés sur 50 plantes. Des pucerons verts porteurs de virus ont été détectés dans des régions situées à plus de 600 m d'altitude.

C'est pourquoi, en accord avec le Centre betteravier suisse (CBS), nous réitérons le message envoyé le 28 avril dernier par courriel à tous les betteraviers fribourgeois: **Toutes les exploitations du canton de Fribourg qui souhaitent effectuer une lutte contre les pucerons peuvent commencer la lutte dès que le stade 2 vraies feuilles est atteint.** Pour 2023, les produits contenant les matières actives acétamipride (Gazelle SG, Oryx Pro 200 g/ha), flonicamide (Teppeki 0,14 kg/ha) et spirotétramate (Movento SC 0,45 l/ha) sont à nouveau autorisés, à raison d'une application par matière active.

Seuls les produits contenant la matière active acétamipride (Gazelle SG, Oryx Pro 200 g/ha) nécessitent une **autorisation spéciale** en PER. Pour cela, remplir la demande dans GELAN (Recensements/Autorisation spéciale); nous la validerons sans autre formalité (pas nécessaire d'appeler).

Stratégie recommandée : il est recommandé de renouveler la protection tous les 10 à 12 jour, en commençant par les produits à base d'acétamipride (Gazelle SG, Oryx Pro 200 g/ha).

Remarques :

- **Teppeki est toxique pour les abeilles** : il ne doit entrer en contact avec les plantes en fleurs ou exsudant du miellat qu'en dehors de la période du vol des abeilles, autrement dit le soir.
- Les insecticides sont en principe miscibles avec les herbicides, mais il existe un risque de phytotoxicité si le nombre de partenaires du mélange est excessif. Movento SC doit être appliqué avec de l'huile, ce qui peut entraîner des dommages, surtout si des formulations OD sont utilisées.
- **Respecter, le cas échéant, les programmes de réduction des produits phytosanitaires et les règles IP-Suisse.** Le programme de renonciation aux produits phytosanitaires interdit toute utilisation d'insecticides et de fongicides. Il en va de même pour les betteraves IP-Suisse.

Limaces : le risque est grand, surveiller

Blé d'automne

Stade de développement: 2 nœuds jusqu'à dernière feuille étalée (DC 32-39)



La rouille jaune est maintenant aussi présente dans certaines variétés de blé. En cas de présence de rouille jaune dans des parcelles avec une stratégie à 1 fongicide: le traitement peut être anticipé, sans attendre que la dernière feuille soit complètement étalée. Cette maladie se propage rapidement en conditions fraîches et humides. Mais il est rarement rentable de sortir du programme « extenso » (renoncement aux produits phytosanitaires) à cause de la rouille jaune.

La septoriose (principale maladie du blé) a pu atteindre des étages foliaires supérieurs. Le temps entre l'infection et l'apparition des premiers symptômes est prolongé en raison des températures fraîches (env. 3 semaines). La surveillance commence au plus tard lorsque la dernière feuille pointe (DC 37). On n'observe alors que la 4^{ème} feuille définitive (F4, en comptant depuis le haut); compter sur 100 tiges. **Seuil d'intervention:** 20 % des F4 définitives atteintes.

Mais l'idéal est de faire le traitement principal à partir du stade 39 (dernière feuille étalée). En effet, toutes les parties de feuilles qui ne sont pas présentes au moment de la pulvérisation ne sont pas ou sont mal protégées. La durée de protection est d'environ 3 semaines. Les fongicides n'ont pratiquement aucun effet curatif sur les céréales.

Les produits à base de SDHI (Aviator Xpro, Adexar Top, Elatus Era, etc.) sont à réserver pour le traitement principal (max. 1 traitement par an).

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| • André Chassot : 026 305 58 65 | • Jonathan Heyer : 026 305 58 71 |
| • Claudia Degen : 026 305 58 33 | • Sandra Racine : 026 305 58 75 |
| • Nadège Wider : 026 305 58 73 | |
| • Fanny Duckert : 026 305 56 17 | |